

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6886

Société : RAM 84327

Actif  Pensionné(e)

Autre : Retraite

Nom & Prénom : SOUAI

ABDELLAH

Date de naissance : 23.05.1957

Adresse : Masrina Hassania 119 AL N° 48 oufia. casab

Tél. : 0667045714

Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14.09.2017

Nom et prénom du malade : Mohamed Age: .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ED Fykal

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : .....

Signature de l'adhérent(e) : af



#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/09/2021	Docteur ASSAD Boudaïs Médecine Générale	1/100ème de coefficient	130,00	Docteur ASSAD Boudaïs Médecine Générale
Visite médicale CH 2 Assalem 1/100ème de coefficient	1/100ème de coefficient	1/100ème de coefficient	1/100ème de coefficient	1/100ème de coefficient
14/09/2021	Docteur ASSAD Boudaïs Médecine Générale	1/100ème de coefficient	130,00	Docteur ASSAD Boudaïs Médecine Générale

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Massira Hassania Dr.Laila HAOUZIR Massira Hassania Rue 6 -Oulfa Casablanca - Tél : 05 22 89 57 77	14/09/2021	285.90

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction] onctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



- Médecine Générale
- Diplôme universitaire de diabetologie et nutrition de l'Université de Bordeaux ( France )
- Certificat universitaire d'Echographie
- Diplôme universitaire de médecine du sport de l'Université de Nice ( france )
- EX Médecin Chef des Services des Urgences
- Médecin agréée par le ministre de la santé
- Visite médicale / Permis de conduire

- الطبع العام
- دبلوم جامعة في أمراض السكري و التغدية من جامعة بوردو بفرنسا
- شهادة جامعة في الفحص بالصدى
- دبلوم جامعي في الطب الرياضي من جامعة نيس بفرنسا
- طبيب رئيسي سابق بقسم المستعجلات
- طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة
- الشخص الطبي / رخصة السياقة

Casablanca le :

14/09/2021

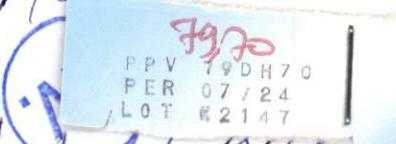
الدار البيضاء في :

29.70

Souai Mohamed

①

Aziz 50



14 le merci pour les 25000

14,60

②

Dolman 100



120,00

③

Zinc 50

Pharmacie Massira Hassania

Dr. Leila HA

Lot Massira Hassania

Casablanca - Tél :

Vita C 1000®

PPV 15DH30  
EXP 05/2024  
LOT 11026 8

15,30

Dr. Assad Bouchaib  
Médecine Générale  
Visite médicale/Permis de conduire  
Immeuble 3 GH 2, Assalam 1, Appart 94 El Oulfa  
Tel : 06 30 74 97 97

100 100

25000 6

10000 6

56,30

100 100

25000 6

285,90

100 100

25000 6

عماره رقم (3) المجموعه السكنية (2) الشقة (94) السلام هي الليمون(1) الالفة البيضاء الهاتف 06 30 74 97 97

Immeuble N°3, GH2 Appartement N°94, Assalam 1 Oulfa - Casablanca Tél : 06 30 74 97 97